



## Comité de défense et d'animation du quartier de MAGONTY

Association loi 1901 – N° 4097 du 20 novembre 1945

Monsieur le Maire Franck RAYNAL

Mairie de PESSAC  
Place de la Vème République  
33600 PESSAC

PESSAC, le 15 mars 2024

Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus,

Les membres du conseil d'administration du comité de quartier de MAGONTY vous remercient de votre présence et de votre temps à notre dernière assemblée générale du samedi 9 mars 2024 et nous avons été ravis de vous compter parmi nous.

Merci des réponses que vous avez apportées aux habitants et à nous-mêmes lors du débat.

Nous vous adressons ci-après un résumé factuel de ces échanges pour une validation avant la mise en ligne sur notre site.

Nous réitérons l'engagement du comité de quartier de MAGONTY d'être un relais de la communication entre les habitants et vous-même.

Je vous prie, d'agrèer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

ROBAK Philippe  
Président du comité de quartier de MAGONTY

### Compte-rendu de la rencontre avec les élus lors de l'assemblée générale du Comité de quartier de MAGONTY le samedi 9 mars 2024 en présence de :

Monsieur Franck RAYNAL Maire de PESSAC  
Madame Annie LADIRAY Maire adjointe du secteur 4  
Monsieur Jérémie LANDREAU Adjoint en charge de la transition écologique, biodiversité  
Monsieur Jean-Pierre BERTHOMIEUX Délégué à l'eau et assainissement  
Madame Zeineb LOUNICI Déléguée à la santé et au logement  
Madame Véronique CARLOTTI Déléguée à la commande publique et accueil des citoyens  
Monsieur Franck SARRABAYROUSE Délégué activités périscolaires.  
Monsieur Jean-Claude JUSAN Président des syndicats et comités de quartier de PESSAC

Le 9 mars 2024, suite à l'assemblée générale du Comité de Quartier de MAGONTY, Monsieur Le Maire de Pessac, Franck Raynal, entouré d'élus municipaux, a répondu aux questions majeures que se posent les habitants du quartier et qui avaient été répertoriées dans un questionnaire.

En tout début de séance, les nuisances liées à l'aéroport ont été évoquées, le 14 mars une réunion était prévue à la préfecture sur la problématique des horaires des vols de nuit, celle-ci est reportée sine die suite à la démission de Monsieur ANZIANI.

## o La Sécurité

On dénote en effet une recrudescence des cambriolages et de vols à la roulotte. Ces faits sont communs à toute la métropole et pas seulement à MAGONTY. Certains sont dus à la proximité de squats en augmentation, notamment de maisons privées non habitées, les promoteurs ne pouvant détruire avant de recevoir l'autorisation formelle. Plusieurs ont été démantelés, notamment en intra rocade. Certains corpus juridiques n'aident pas à l'évacuation de squatteurs rapidement.

La mairie de Pessac est en étroite collaboration avec la Police Nationale et la Commissaire Mme Anne KRAMATA qui connaît bien le territoire. Tous les mois, les services juridiques et la police nationale font un point sur cette recrudescence. Il est à noter que la participation citoyenne joue également un grand rôle dans la communication de ces informations. A noter que les effectifs de la police municipale vont être augmentés et les horaires de patrouille étendus, spécifiquement pour celles de nuit.

## o Les transports

En matière de transports scolaires, on note une nette amélioration ces dernières semaines par une prise en charge des effectifs plus importante (bus à rallonge, augmentation des passages...). La métropole rencontre des problèmes de disponibilités des chauffeurs et peine à recruter. Il reste des problèmes de rupture, les usagers devant changer de bus pour se rendre dans un même lieu, là où avant le trajet était direct. La démarche a été faite auprès de Bordeaux métropole pour restaurer la ligne comme avant mais ils doivent tester l'actuelle au moins un an avant de prendre une décision. Une demande de restauration des anciens terminus de la ligne 4 a aussi été effectuée.

## o La circulation

Concernant le mécontentement des 3 stops rue de la Poudrière et leur aspect accidentogène du fait que beaucoup d'automobilistes ne les respectent pas, M. Le Maire informe de la tenue d'une réunion qui se tiendra le 28 mars à 18h30 à la maison de quartier afin d'échanger sur les travaux de la rue de Romainville, les différents aménagements qui en découleront, et sécuriser le confort de vie des riverains. Les 3 stops seront débattus en concertation lors de cette réunion.

Concernant le double sens du chemin de la Princesse pour accéder à la déchetterie, le sens unique fait suite à une demande du Maire de Mérignac M. ANZIANI, on ne peut rien envisager sans un accord d'ensemble. Il serait opportun d'en étudier l'impact sur la fréquentation de la déchetterie.

## o Le cadre de vie

L'omniprésence des moustiques tigres est un enjeu qui préoccupe la ville et qui dépasse le cadre pessacais. Il est rappelé que l'entretien des eaux stagnantes permet d'en limiter leur prolifération. Les traitements dans certains quartiers de la métropole entrent dans le cadre de la lutte anti vectorielle comme la dengue ou le chikungunya, mais ne sont réalisés exclusivement qu'à la demande de l'ARS qui en a le monopole et qui, en traçant le parcours des malades peut demander ce traitement.

## o L'urbanisme

Concernant les projets de construction à venir dans le quartier, aucun projet à ce jour n'est envisagé.

Sur le secteur du Pacha, le projet s'intégrait au début dans la réalisation d'une ZAC avec 787 logements. Maintenant le projet global a été ramené à 300 logements et pour ce site et l'occupation des sols, il ne peut excéder 100 logements. Le terrain ayant été acheté sans clauses suspensives, petit à petit il subit une érosion monétaire, et donc une érosion du coût des logements. Pour l'instant les projets dépassent le nombre de logements, tant que la règle n'est pas respectée, il ne peut y avoir d'accord.

En ce qui concerne la propriété DESBONS, rue des fauvelles, l'objectif est de créer un écoquartier mais cela se fera en concertation avec les habitants le moment venu.

**La réunion se clôture vers 13h, un apéritif convivial est offert à tous.**

**Un grand merci aux habitants pour leur participation et leur soutien ainsi qu'à M. Le maire et aux élus pour ces débats constructifs.**

